



Calaisis

Pêche : les quotas devraient être revus à la baisse en 2017

La quantité de poissons pouvant être prélevée en 2017 par les pêcheurs de l'Union européenne dans les principaux stocks sera négociée les 12 et 13 décembre à Bruxelles par les ministres européens. Un nouveau coup de rabot ?

PAR ROMAIN DOUCHIN
boulogne@lavoixdunord.fr

LITTORAL.

1 Conseil pêche les 12 et 13 décembre

La quantité de poissons (ou quota) pouvant être prélevée en 2017 par les pêcheurs de l'Union européenne dans les principaux stocks halieutiques sera négociée les 12 et 13 décembre à Bruxelles. Sur la base des avis scientifiques reçus, la Commission propose de maintenir ou d'augmenter quarante-deux quotas pour les stocks jugés en bonne santé (RMD, *lire encadré*), et de réduire les captures pour vingt-huit stocks en mauvais état.

2 Les propositions de quotas à la baisse

Parmi les stocks concernés par une baisse : la sole en 7D

(Manche Est) que pêchent les fileyeurs : -30,7 % (on passerait de 3 258 tonnes en 2016 à 2 257 t en 2017). La plie (ou carrelet) : -19,5 % (12 446 t contre 10 022 t en 2017). La lotte : -11 % (33 516 t contre 29 534 t). Le cabillaud : - 68 % (4 565 t contre 1 447 t en 2017). Le sprat :

“ Les pêcheurs ont travaillé à des mesures de gestion (...) mais la commission semble ne pas vouloir en tenir compte. ”

- 20 % (5 150 t contre 4 120 t en 2017).

3 Les pêcheurs inquiets et révoltés

Les propositions de la commission « nous laissent perplexes, suscitent notre incompréhension, voire nous révoltent », écrit le Comi-



Le quota de soles en Manche Est pourrait subir un nouveau coup de rabot.

té national des pêches. « Les pêcheurs ont travaillé à des mesures de gestion contribuant à limiter l'effort de pêche notamment pour la sole en Manche Est mais la commission semble ne pas vouloir en tenir

compte ». Ce, « alors que le nombre de stocks au RMD s'accroît et que les tendances sont encourageantes sur un certain nombre de stocks pour 2020 comme le cabillaud en Mer du Nord. » ■

QU'EST-CE QUE LE RMD ?

C'est le rendement maximal durable. Un stock au RMD est un stock qui permet aux pêcheurs de prélever la plus grande quantité de poissons tout en préservant sa santé donc son renouvellement.

Le problème du bar

Le bar n'est pas une espèce sous quota. Son stock souffre. La commission veut taper fort et n'autoriser que les prises accessoires.

L'avis de la commission. La Commission européenne veut « mettre fin au déclin dramatique de ce stock important. La proposition présentée prévoit des possibilités de pêche pour les pêcheurs artisanaux qui dépendent le plus du bar, mais tient compte des avis scientifiques conseillant de réduire le volume total des débarquements ».

L'avis des pêcheurs. Les pêcheurs

réclament « un plan de gestion communautaire avec une mise sous quota en zone Nord ». Au lieu de cela, la commission ne tolérerait qu'1 % de captures accessoires (captures inévitables en pêche) par jour et par marée pour les chalutiers et fileyeurs. Les pêcheurs défendent un seuil de 2 % par marée.

Stéphane Pinto (CFDT fileyeurs) demande « un encadrement total, tant pour les professionnels que les plaisanciers, au risque de voir un marché parallèle s'installer qui détruirait la ressource ». ■



Le bar soumis à un plan de gestion drastique ?

Le Calaisis lui aussi concerné

José Huleux, président fondateur des Artisans pêcheurs calaisiens, rapporte l'inquiétude des professionnels et des plaisanciers de Calais : « Nous sommes à cheval sur deux zones : la 4C du côté de Dunkerque et la 7D du côté de Boulogne-sur-Mer. Dans la première, les quotas ne devraient bouger que sensiblement. Mais dans la 7D, nous allons être très touchés par la baisse des quotas. Les pêcheurs sont très inquiets. Nous avons déjà subi une baisse de quotas cette année, et le mauvais temps en a mis plusieurs dans le rouge. »

Concernant la pêche du bar, c'est



José Huleux, patron des pêcheurs calaisiens.

le flou qui inquiète : « Nous n'avons pas d'écho pour ceux dont le métier ne dépend que du bar », dont la pêche touristique fait partie.

UNE DIZAINE DE PÊCHEURS PROFESSIONNELS

Calais compte une dizaine de pêcheurs professionnels, deux associations de pêche touristique et plusieurs associations de plaisance.

Sur la Côte d'Opale, dix-huit associations, dont La Courguinoise, sont inscrites à la Fédération nationale des plaisanciers, soit près de 1 000 adhérents. ■ ■